



CIRCUIT « MASTER TOUR » C.S.O. 2017

Division AMAT & PRO

-- Règlement --

Version au 03.01.2017

1. GENERALITES ET PRINCIPE

Le CREA organise en 2017 un circuit intitulé « *Master Tour* » sur les Grands Prix de CSO en Alsace, afin de valoriser la régularité des performances des cavaliers.

Sont concernées les catégories Pro et Amateur.

Quatre circuits distincts sont créés par niveau d'épreuves : Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite et PRO 2.

2. EPREUVES COMPTABILISEES

Pour chacun des 4 circuits respectifs, seront prises en compte toutes les épreuves de type « *Grand Prix* » courues en Alsace en extérieur (sont donc exclus les concours indoor), et ce jusqu'aux Championnats d'Alsace Amateurs – Pro du 06 au 08 octobre 2017, ce concours n'étant pas pris en compte.

Si un concours comporte deux épreuves correspondant à la même catégorie, seul sera prise en compte la dernière épreuve ayant lieu dans le week-end (ex : GP PRO 2 le vendredi et GP PRO 2 le dimanche : seul le GP du dimanche sera pris en compte). Seule une épreuve sera prise en compte par niveau pour chaque étape. Les GP PRO 1 ne sont pas pris en compte pour le circuit.

Les hauteurs des Grands Prix sont celles correspondant au règlement fédéral en vigueur : les points attribués étant les mêmes quelle que soit la hauteur de l'épreuve choisie par l'organisateur.

Dans les limites ainsi exposées, toutes les épreuves de type Grand Prix sont prises en compte, quel que soit le barème choisi par l'organisateur, conformément au règlement national.

Un même site organisateur ne pourra compter qu'à deux reprises dans toute la saison : à défaut de choix exprès de l'organisateur mentionné dans l'avant programme du premier concours de la saison, les deux premiers concours seront pris en compte. Au-delà des deux concours, les points ne seront plus comptabilisés.

3. CALCUL ET ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES 4 CIRCUITS

Le circuit donne lieu à un classement individuel par cavalier : pour les cavaliers montant plusieurs chevaux, seul le meilleur classement sera pris en compte pour chaque étape.

Peuvent s'inscrire au circuit *Master Tour*, les cavaliers licenciés en Alsace ou dont le domicile inscrit sur la licence FFE est en Alsace.

Chaque cavalier ne peut participer qu'à un seul circuit ; chaque cavalier doit donc, lors de son inscription, choisir le niveau d'épreuves dans lequel il souhaite concourir.

Les inscriptions devront être faites auprès du secrétariat du CREA, **de préférence avant le 1er mars 2017** ; elle se fera par l'envoi du formulaire « *inscription au Master Tour 2017* ».

L'inscription est possible à tout moment au cours de la saison, mais en cas d'inscription après le premier concours pris en compte, seuls les points acquis après l'inscription effective seront comptabilisés (la date de réception, par le secrétariat du CREA, du bulletin d'inscription, faisant foi).

L'inscription au circuit *Master Tour* est entièrement **gratuite**.

Pour prétendre au classement final, chaque cavalier doit avoir participé à **au moins 5 étapes** sur l'ensemble des concours pris en compte.

Tous les concours organisés en Alsace sont pris en compte avec le même nombre de points, aucun coefficient n'étant appliqué.

Il est rappelé que le CREA a attribué le label « *Grand Régional* » à 6 concours pour la saison 2017 : ces concours bénéficient d'une majoration de points de 1,5 s'agissant des points attribués pour le classement national des cavaliers pris en compte pour la qualification aux Championnats de France ; pour le circuit *Master Tour*, ces étapes ne sont affectées en revanche d'aucun coefficient.

A chaque étape, des points seront attribués aux cavaliers en fonction de leur classement relatif ; celui-ci étant déterminé par le classement individuel dans l'épreuve (le 1^{er} cavalier est celui qui finit le mieux classé dans l'épreuve, et non forcément à la 1^{ère} place de l'épreuve).

Les points seront attribués dans la limite du classement officiel de l'épreuve (1 classé pour 4 partants).

Les points sont attribués de la manière suivante :

1er	16 points
2ème	13 points
3ème	12 points
4ème	11 points
5ème	10 points
6ème	9 points
7ème	8 points
8ème	7 points
9ème	6 points
10ème	5 points
11ème	4 points
12ème	3 points
13ème	2 points
14ème et suivants	1 point

Tout cavalier ayant été éliminé ou ayant abandonné le parcours ne se verra attribuer aucun point, de même que tout cavalier qui serait disqualifié ou non partant.

Il n'y a PAS de remise de prix prévue à chaque étape. Seules les remises de prix habituelles des épreuves supports du circuit *Master Tour* auront lieu. Elles sont gérées par l'organisateur du concours support.

Après la première étape et jusqu'à la fin du circuit, un brassard sera obligatoirement porté par le cavalier se trouvant en tête du classement provisoire de chaque niveau.

4. TITRES ET CLASSEMENTS

Pour chaque circuit, seront récompensés les 2 premiers cavaliers (cavalières) ayant totalisé le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la participation d'un cavalier au plus grand nombre d'étapes départagera. En cas de nouvelle égalité, le classement lors de la dernière étape du circuit sera décisif.

La remise des prix du circuit *Master Tour* aura lieu lors des Championnats d'Alsace Amateurs - Pro, le samedi 07 octobre 2017, en fin de journée, après la dernière remise des prix de la journée.

Pour chacun des niveaux (Pro 2, Am Elite, Am1, Am2), les 2 premiers cavaliers du Circuit *Master Tour* seront récompensés. La présence des cavaliers est obligatoire ; à défaut, ils pourront se voir destitués de leur classement et des attributions y afférent.

La dotation du circuit *Master Tour* sera composée de cadeaux et/ou bons d'achat d'une valeur substantielle, fournis par les sponsors du circuit *Master Tour*.

5. DIVERS

Pour la promotion du circuit *Master Tour*, l'inscription d'un cavalier autorise expressément le CREA à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du circuit *Master Tour* et à compter des inscriptions auprès du CREA.

L'inscription d'un cavalier au circuit *Master Tour* vaut acceptation du présent règlement.

L'organisation d'une des étapes du *Master Tour* implique l'acceptation par l'organisateur des termes du présent règlement.

Le CREA se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité.
En cas de litige, le CREA sera seul habilité à juger en dernier ressort.

Rappel des cadeaux Master Tour 2016

PRO 2 :

1) Frédéric SONNTAG – Hannibal Van Overis

- Bons d'achat Cheval Liberté : 1.000 €
- Guêtres + protège boulets VEREDUS : 330 €
- Tapis + bonnet Alexandra Ledermann : 125 €

2) Sophie FITTERER – Cinderella

- Tenue complète au choix sur www.alexandra-ledermann.fr, (polo MC + pantalon + veste/blouson à capuche ou sweat+ chaussettes) : valeur 350 €
- Couverture séchante Equi Jump : 140 €

AM élite :

1) Jérémy MORGENSTERN – Théa de Hombourg

- Gilet airbag Equi jump : 515 €
- Etriers FLEX ON composite : 189 €
- Bon d'achat KRAMER : 60 €

2) MéliSSa CAMIOTTI – Ultina d'enfer

- Guêtres + protège boulets VEREDUS fourrés : 330 €
- Couverture séchante Equi jump : 140 €

AM1 :

1) Myriam FURST – Quartz du Calvaire

- Casque Samshield + sac : 545 €
- Tapis + bonnet Alexandra Ledermann : 125 €
- Bon d'achat KRAMER : 50 €

2) Mylène SALTZMANN – Loyal des ondes

- Tenue complète au choix sur www.alexandra-ledermann.fr, (polo MC + pantalon + veste/blouson à capuche ou sweat+ chaussettes) : valeur 350 €
- Sangle DEVOUCOUX : environ 200 €

AM2 :

1) Marc HENRIOT – Quidji du Rethal

- Selle FORESTIER : valeur 2.500 €
- Bon d'achat KRAMER : 40 €

2) Didier PANTE – QENZO

- Filet : 285 €
- Bandes de travail